

répondre à une question posée hier par le chef de l'opposition. Si je le puis avant que la période réservée aux questions soit écoulée...

M. Grégoire: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Il appartient à la présidence de décider qui a la parole à la Chambre et si je la cède au ministre des Finances, je pense que cela entre dans le cadre de mes prérogatives.

(Texte)

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Un député qui invoque le Règlement n'a-t-il pas préséance sur l'intervention d'un ministre, quel qu'il soit, selon le Règlement de la Chambre?

(Traduction)

L'hon. M. Gordon: Hier, le très honorable chef de l'opposition...

M. l'Orateur: A l'ordre! On ne voudrait tout de même pas que l'Orateur joue les maîtres d'école. Aux députés d'assumer leurs responsabilités comme j'assume les miennes.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser relativement à la traduction, et je la pose à l'honorable secrétaire d'État.

Peut-il nous dire s'il est vrai que le Bureau des traductions paie 5c. du mot à certains fonctionnaires du secrétariat d'État ou du secrétariat d'État aux Affaires extérieures, à l'un ou à l'autre, ou à l'un et à l'autre, et que c'est cela qui empêche son ministère de recruter des traducteurs qui se consacraient exclusivement à la traduction pour le compte du gouvernement canadien?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur le président, je vais tenir cette question comme préavis.

(Traduction)

LES FINANCES

CONSULTATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS RELATIVES AU MARCHÉ DE L'OR ET AUX RESTRICTIONS SUR LES PRÊTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, hier, le très honorable chef de l'opposition a posé une question sur le marché de l'or et sur les emprunts obtenus par les Canadiens sur le marché de New-York. La politique suivie par la France en convertissant en or son excédent de dollars américains a provoqué récemment nombre de critiques, mais il ne conviendrait pas que j'exprime une opinion

à ce sujet. Toutefois, je puis assurer au chef de l'opposition que les hauts fonctionnaires canadiens sont en rapports étroits avec ceux de l'étranger au sujet du marché de l'or et d'autres marchés financiers internationaux.

Le chef de l'opposition a demandé également si le Canada avait consenti à apporter de nouvelles restrictions à l'obtention de fonds à New York. Les honorables députés se rappelleront qu'après l'annonce par l'administration américaine de sa proposition visant la taxe d'égalisation de l'intérêt en juillet 1963, qu'à l'issue des entretiens entre les gouvernements américains et canadiens, la convention du 21 juillet 1963 exemptait de toute taxe les nouvelles émissions de valeurs canadiennes. Le gouvernement canadien, pour sa part, a fait bien comprendre qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter ses réserves de devises par des emprunts aux États-Unis.

Le mois dernier, un peu avant le message prononcé par le président Johnson le 10 février au Congrès américain, et dans lequel il mentionnait notamment l'exemption canadienne, le gouvernement canadien a réaffirmé sa position de 1963 en ce qui concerne le niveau de ses réserves de devises. Il n'y a pas d'autres accords en ce qui concerne les emprunts du Canada aux États-Unis.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SITUATION À CHYPRE

A l'appel de l'ordre du jour:

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, j'espère que si vous calculez le temps que nous avons consacré à la période des questions, vous serez indulgent, vu la brièveté de la période d'aujourd'hui et vu le temps considérable qui a été consacré à répondre aux questions. La question que je désire poser concerne une région où il existe une crise dans le monde, autre que celle que connaît cette Chambre, et où 1,100 Canadiens occupent les premières lignes. Je veux parler de Chypre. Vu que la situation devient de plus en plus critique et que le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunit aujourd'hui au sujet de Chypre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous renseigner à ce sujet?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme mon honorable ami l'a dit, le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui afin d'étudier le renouvellement du mandat du corps expéditionnaire, lequel est en activité depuis environ un an; le Conseil se réunira pour étudier la situation actuelle, surtout celle qui prévaut à Lefka, sur l'île de Chypre, et qui cause de graves inquiétudes. Nous ne pou-